

Ecole Notre-Dame de Liesse, Saint-Renan



Skol Itron-Varia a Lid, Lokournan

Ecole maternelle et élémentaire

Notre-Dame de Liesse

2, rue des écoles

29290 Saint-Renan

Tél/fax : 02 98 84 33 27

E-mail : direction@liesse.fr - Site : <http://liesse.fr>

L'école Notre Dame de Liesse : une école créée et entretenue par des bénévoles.

L'école Notre Dame de Liesse a été créée à la fin du 19^{ème} siècle (vers 1870) grâce au soutien de nombreux renanais aux sœurs de l'Immaculée.

L'école primaire, a été construite entre 1960 et 1970 (bâtiment des CP en 2004), puis l'école maternelle en 1995 du fait de l'investissement de nombreux parents bénévoles dans les associations gestionnaires et/ou du fait de nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps pour aider à la construction de préau, travaux de peinture, etc.

Actuellement, des bénévoles (anciens parents d'élèves) et des parents d'élèves donnent du temps pour des travaux de rénovation comme par exemple les toilettes en primaire, la construction du secrétariat, la pose de grillage et au sein d'une association OGEC (organisme de gestion des écoles catholiques) qui secondent et conseillent le chef d'établissement dans la gestion immobilière de l'école.

L'école, de par la législation actuelle en France, ne peut bénéficier d'aucun financement public au niveau immobilier. L'ensemble de l'effort immobilier est financé par la contribution trimestrielle des familles et le bénévolat qui permet de réduire au maximum cette contribution.

L'OGEC, l'équipe des bénévoles, le chef d'établissement sont à la recherche de parents ou de grands-parents qui accepteraient de participer à des temps de bricolage (2-3 samedis dans l'année) ou de rejoindre l'équipe des bénévoles (pour aider dans les travaux en cours) ou qui pourraient rejoindre l'association de l'OGEC.

C'est quoi, l'OGEC ?



L'Enseignement Catholique a choisi de donner une existence juridique et une personnalité morale à chaque établissement scolaire. L'OGEC (organisme de gestion des écoles catholiques), association loi 1901, constitue le support juridique de ces établissements.

L'OGEC est composé de personnes physiques, cooptées par le conseil d'administration de l'OGEC. Ces personnes bénévoles sont attachées à l'Enseignement Catholique et n'ont aucun intérêt direct ou indirect dans la gestion de l'association (c'est-à-dire par employée par l'OGEC).

Le chef d'établissement participe au conseil d'administration et propose l'ordre du jour. L'OGEC s'assure de la bonne gestion financière de l'établissement par le chef d'établissement et surtout aider le chef d'établissement dans la gestion immobilière de l'établissement en décidant et en participant à tous les travaux nécessaires pour permettre à l'école de rendre le meilleur service aux enfants. L'OGEC est aidé dans sa mission par les services de l'UDOGEC (union départementale des organismes de gestion).

La présidente d'OGEC et le chef d'établissement vous remercie d'avance pour votre réponse et du temps que vous accepterez de donner pour permettre d'ouvrir aux enfants le meilleur cadre d'apprentissage.

Hélène Keromnès et Florent Bégoc

Madame ou Monsieur _____, famille de l'élève _____ en classe de _____ :

- se porte volontaire pour participer à des temps de bricolage (2-3 samedis matins) – préciser ses champs de compétence (peinture, nettoyage, réseau informatique, menuiserie, etc) : _____
- accepteraient de rejoindre l'équipe des bénévoles pour aider aux travaux dans le domaine suivant (maçonnerie, carrelage, menuiserie, pose de grillage, électricité, plomberie ou autre) : _____
- pourrait être intéressé d'apporter ses connaissances et ses compétences au sein de l'OGEC et accepte de rencontrer le chef d'établissement ou la présidente d'OGEC pour en discuter.
- Autre proposition ou remarque : _____